



Une guerre ignorée et un peuple oublié

Par [Mohamed El Bachir](#)

Mondialisation.ca, 17 mai 2022

Région : [L'Europe](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#), [Nations Unies](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

«...Cette sorte de jeu de miroirs se réfléchissant mutuellement produit un formidable effet de clôture, d'enfermement mental.» (1) Mohamed El Bachir, [Mondialisation](#), le 20 mai 2021

La théorie du Droit d'ingérence

Les vagues successives dans les médias de commentaires et d'analyses sur la guerre en Ukraine dont les auteurs sont des personnes sérieuses, certains en apparence seulement, remet à l'ordre du jour une citation d'Antonin Arthaud: «*la réalité ne pardonne pas une seule erreur à la théorie.*»

Le «défaut» du mathématicien étant de vouloir toujours démontrer la pertinence ou non de ce qui est affirmé donc la théorie du droit d'ingérence mérite une démonstration en s'appuyant sur la citation ci-dessus.

Cette théorie avec son «corollaire», la responsabilité de protéger, a servi d'étendard à l'Axe du bien pour semer le bien sur les têtes des peuples du tiers monde. Cependant, la réalité est sans équivoque concernant la Somalie... le Rwanda... l'Irak, la Libye, la Syrie, le Yémen etc... Des pays où les populations n'ont récolté que le mal suite à l'application de cette théorie.

Conclusion : la théorie du droit d'ingérence n'est qu'une idéologie brandie par le monde occidental sous l'égide de l'OTAN, afin d'atteindre des objectifs inavoués...

Mais cette conclusion peut être rejetée en avançant l'argument suivant :

les conséquences désastreuses vécues par les populations ne sont pas dues à l'intervention de l'axe du bien mais aux forces de résistance qui ont empêché l'axe du bien de semer la bonne graine dans les terres où ce dernier est intervenu.

Reprenons donc l'hypothèse que la théorie qui anime l'Axe du bien est bien celle de faire le bien de l'humanité. D'ailleurs, elle sert en Ukraine pour protéger la population ukrainienne contre le mal russe... La preuve: accueil des réfugiés, enfants, femmes, hommes par milliers, voire par millions.

Et les responsables politiques occidentaux sans oublier le secrétaire général de l'ONU ne font qu'appliquer les règles du droit international dont les droits de l'homme et donc faire leur devoir: protéger cette population massacrée par un dictateur... Un fou et un boucher.

Rien à dire. L'humanité est entre de bonnes mains et Antonin Arthaud a raison mais pas concernant la théorie du droit d'ingérence telle qu'elle est défendue par l'axe du bien, dira le défenseur de cette théorie. Ce dernier ajoutera, pour appuyer sa conviction: même un Etat neutre comme la Suisse où on ne sait que compter, envoie des armes et des mercenaires pour protéger la population ukrainienne.

Mais ce défenseur des droits de l'homme n'entend que d'une d'oreille parce qu'il n'entend pas les cris des enfants qui meurt de faim dans de lointaines contrées.

Mais de quelles contrées, il s'agit?

Par exemple, celle où le Secrétaire général de l'ONU n' a jamais mis les pieds tout en mettant en garde contre l'imminence de la «*pire famine*» depuis des décennies, faute d'action immédiate.(1)

C'est pour cela qu'il faut défendre une politique écologique à l'échelle mondiale mais cela n'a rien à voir avec notre sujet rétorquera le défenseur de l'axe du bien...

Le Yémen: guerre ignorée, reflet du cynisme occidental

Fin mars 2015, les premières bombes de la coalition menée par l'Arabie saoudite sous commandement américain tombaient sur la population yéménite. Dès le début de la guerre, les Etats-unis, l' Etat français et le Royaume-Uni ont soutenu et sur le plan politique et sur le plan militaire la coalition des pétro-monarchies contre la résistance yéménite. Après sept ans de guerre, au prix d'un coût humain colossal, ONG yéménites et internationales dénoncent l'inertie internationale. Une inertie accentuée par la guerre en Ukraine. Pour décrire l'horreur vécue par la population yéménite, le propos d'une responsable humanitaire, Sukaina Sharafuddin, suffit:«nous voyons déjà des enfants tellement déshydratés qu'ils ne peuvent même plus pleurer.» (2)

Mais point de larmes du coté des tenants de la responsabilité de protéger. Et l' Etat Français avec son étendard universaliste?

Après « le coup dans le dos » suite à la gifle donnée par le président américain J.Biden concernant les sous-marins, le président français E.Macron s'est dépêché pour aller se faire soigner aux Emirats arabes unis . Il paraît que le remède fut efficace: un contrat historique avec la vente de 80 Rafale pour un montant de 17 milliards d'euros. Des avions en appui aux canons et chars français qui tuent la population yéménite. Sans oublier les fréquences qui participent au blocus naval au large du port de Hodeïdah contrôlé par la résistance yéménite et par où transitent plus de 70% des importations du Yémen. Autrement dit, l'Etat français participe à affamer la population yéménite. Mais silence !

C'est «l'axe du bien » qui aident les «démocraties » des monarchies du Golfe, propagatrices d'un islam des lumières contre le mal aux dires du philosophe français en chemise blanche, l'air profond mais sans hauteur...

Quand on ouvre la porte à un cynique, s'y engouffre un « monstre à visage humain ».

Un peuple oublié

Faisons abstraction de l'œuvre accomplie par «l'axe du bien » au Moyent-Orient qui a été récompensée par le jet de chaussures du journaliste Mountazer al-Zaïdi en direction du

président états-unien, W.J.Bush, en criant : *«c'est le baiser de l'adieu au nom du peuple irakien, espèce de chien !»* Passons sous silence la Syrie face à l'internationale des brigades »islamistes », appuyée par l'OTAN et dont les actes sont révolutionnaires dans tout pays du tiers-monde quand cela arrange l'impérialisme occidental mais terroristes en Occident.

Mais que faire du peuple palestinien et des mille et une résolutions de l'ONU concernant son droit à l'existence dans un Etat souverain ?

Certains Etats arabes ont répondu à cette question en signant des accords politiques, économiques et militaires avec la force sioniste qui occupe la Palestine. C'est la fameuse politique de normalisation. Traduction: réduire la question palestinienne à un simple problème humanitaire. Mais ces Etats ne font que suivre le chemin indiqué par le maître: l'impérialisme occidental avec comme chef suprême, les Etats-unis. A n'en pas douter, toute position politique venant de l'ONU concernant le peuple palestinien a et aura pour destinée de faire grossir les archives où sont déjà entassées les mille et une résolutions.

Pour appuyer l'énoncé ci-dessus, deux discours, dont l'auteur est le champion du droit international et de l'universalisme, suffisent. Je veux nommer le chef de l'Etat français, E.Macron.

Le premier prononcé au nom du Président par le Premier ministre J.Castex, le 25 février 2022 au 36ème dîner du Conseil représentatif des institutions juives de France. (3)

Le second tenu par le Président lui-même à Toulouse le 20 mars 2022 aux côtés d'Isaac Herzog(4), Président de l'État d'Israël pour commémorer les dix ans des attentats de Toulouse et Montauban.

Introduction du premier discours : *« l'agression militaire déclenchée cette nuit par la Russie contre l'Ukraine constitue un acte de guerre, une infraction manifeste à toutes les règles du droit international... »* (3) Mais concernant les infractions israéliennes aux règles du droit? Silence !

Et ce silence est appuyé par le propos suivant :

«... C'est un combat existentiel pour ce que nous sommes, parce que l'antisémitisme et l'antisionisme sont les ennemis de la République. » (4)

Propos aberrant parce que cela revient à confondre une religion, le judaïsme et une idéologie politique, le sionisme (5). Une confusion utile puisqu'elle sert à légitimer, entre autres, l'interdiction de collectifs de solidarité avec le peuple palestinien.

Dans son premier discours, il souligne son attachement *« à Jérusalem. Jérusalem est la capitale éternelle du peuple juif. Je n' ai cessé de le dire. »* (3). Un attachement en contradiction avec ses propres engagements de 2018 où il déclare que *«le statut de Jérusalem ne pourra être déterminé qu'entre les parties, dans un cadre négocié sous l'égide de la communauté internationale.»*(6)

Au risque de se noyer dans le flot de ses propres paroles, E. Macron assène des contre vérités puisqu'il n'y a pas, selon le droit international, de peuple juif ... ni de peuple chrétien... ni de peuple musulman! Quant à Jérusalem, en tant que capitale, laissons au droit international le soin de trancher. Sans oublier qu'il y a un peuple qui a son mot à dire.

Le peuple palestinien ! Et c'est ce qu'il a fait et continue à faire à travers sa résistance...

Et le président français d'ajouter : « *Comment oser parler d'apartheid dans un Etat où les citoyens arabes sont représentés au gouvernement...* » (3). Certes, mais le président semble ignorer que les deux millions d'arabes israéliens font partie du peuple palestinien constitué d'une dizaine de millions répartie entre la Cisjordanie où la force occupante exerce un apartheid, Gaza, une prison à ciel ouvert avec comme geolier Israël et les réfugiés. Ces derniers attendent toujours que la Résolution 194 (11/12/1948) de l'ONU soit imposée à l'Etat »démocratique« israélien par les tenants de la »théorie« de la responsabilité de protéger. Et un retour dans l'histoire permet de découvrir que « *les palestiniens,[sont] victimes de l'histoire religieuse et raciste violente de l'Europe qui a enfanté l'État d'Israël.*»(7) Une créature née dans les laboratoires de la diplomatie. (8)

Enfin, pour conclure, dans les deux discours, le Président français n'a pas prononcé les mots **Palestine, palestinien**. Si ce n'est pour dire: « *interdiction du collectif palestine vaincra.* » (4)

Oublié par les tenants de la dite »théorie« et leurs vassaux, un peuple qui, chaque jour, à travers sa résistance, rappelle son existence et son droit à la souveraineté sur sa terre, la Palestine.

Mohamed El Bachir

Notes :

(1) Pierre Bourdieu. Sur la télévision. Liber. RAISON D'AGIR. 12 décembre 1996 (page 25)

(2)<https://www.un.org/press/fr/2020/sgsm20432.doc.htm>

(3)<https://www.la-croix.com/Monde/Au-Yemen-sept-ans-dune-guerre-ignoree-2022-03-26-1201207060>

(4)<https://www.gouvernement.fr/discours/12716-discours-de-jean-castex-au-36eme-diner-du-conseil-representatif-des-institutions-juives-de-france>

(5)

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/03/20/commemoration-des-dix-ans-des-attentats-de-toulouse-et-montauban>

(6)Yohanan Manor : Naissance du sionisme politique. Collection Archives dirigée par Pierre Nora et Jacques Revel. Edition Galimard Julliard.

(7)<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/05/14/communique-situation-a-gaza-et-a-jerusalem-entretiens-du-president-de-la-republique>

(8)George Corm : Pour une lecture profane des conflits du Moyen-Orient. Edition, LA DECOUVERTE,2012.

(9)<https://www.mondialisation.ca/un-etat-ne-dans-les-laboratoires-de-la-diplomatie/5656725>

Articles Par : **[Mohamed El Bachir](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca